

2016

Conférence de la Chaire du notariat

Lundi 1^{er} février 2016 à 16 h 30

Revue sélective de jurisprudence en copropriété divise

La conférence sera l'occasion de souligner, de manière sélective et non exhaustive, quelques jugements récents de la Cour d'appel du Québec et de la Cour supérieure rendus en copropriété divise sur des questions d'actualités. De cette jurisprudence récente, il sera intéressant de tenter de tirer des conclusions pour guider la pratique du droit, plus spécialement la pratique notariale, en matière de copropriété.

Conférencière :

M^e Christine Gagnon, Gagnon Bujold notaires, professeure associée,
Université de Montréal

Cette activité a lieu au Salon François-Chevrette (local A-3464),
Faculté de droit de l'Université de Montréal, Pavillon Maximilien-Caron,
3101, Chemin de la Tour ou accès par 3200, rue Jean-Brillant, Montréal.

L'entrée est gratuite. **L'inscription est obligatoire** et peut être faite au plus tard
trois (3) jours avant la tenue de l'activité en ligne à www.chairedunotariat.qc.ca.

Le nombre de places est limité. Une attestation de participation valant
pour **1 heure** de formation juridique sera transmise aux notaires présents.
Formation d'un dispensateur reconnu aux fins de la formation
continue obligatoire du Barreau du Québec pour une durée de **1 heure**.

Chaire du notariat de l'Université de Montréal

FACULTÉ DE DROIT

Brigitte Lefebvre, titulaire de la Chaire

www.chairedunotariat.qc.ca



Université 
de Montréal